

**Le Président**

N/réf. : PB /EDV – 2025.04.28-10

Bobigny, le 28 avril 2025

**A l'attention des élu(e)s délégué(e)s  
de Tables Communes**

**Objet : Convocation - séance du Comité syndical du 5 mai 2025.**

Madame, Monsieur, Cher(e) collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Comité syndical de Tables Communes qui se tiendra à distance, sous la forme d'une visioconférence, le :

**lundi 5 mai 2025  
à 18 h 30  
par visioconférence  
Solution technique retenue : ZOOM**

Vous trouverez, ci-joint, l'ordre du jour de cette séance. La présente convocation et l'intégralité de votre dossier sont consultables et téléchargeables via FAST-ELUS à partir de votre messagerie habituelle. Les projets d'extraits de délibérations seront joints au dossier. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information, le cas échéant.

Les délégué(e)s suppléant(e)s pourront consulter et télécharger les dossiers selon la même procédure.

Pour une bonne organisation de cette séance du Comité Syndical, et afin de savoir si le Quorum sera effectivement atteint pour tenir cette réunion, je vous rappelle qu'il est important de nous **confirmer par courriel votre participation ou votre indisponibilité, impérativement pour le vendredi 2 mai 2025.**

L'adresse courriel à utiliser est la suivante : Madame DO VALE : [edovale@tablescommunes.fr](mailto:edovale@tablescommunes.fr) (tél. 01.41.83.72.58).

Vous pouvez également faire une confirmation via FAST-ELUS. Pour cela il vous suffit de cliquer sur la coche « présence » afin d'indiquer votre disponibilité ou non (la case s'affichera en vert ou en rouge – se reporter au guide utilisateur de FAST-ELUS). Pour information, l'option tablette n'étant pas active, veuillez vous connecter sur un navigateur internet.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter Mme DO VALE, Responsable de l'administration générale – [edovale@tablescommunes.fr](mailto:edovale@tablescommunes.fr).

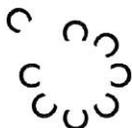
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, mes salutations les plus cordiales.

Le Président de Tables Communes,



Philippe BOUYSSOU

P.J. : Ordre du jour de la séance du Comité syndical du 5 mai 2025.



**Tables Communes**  
Restauration Publique  
Écoresponsable

Direction Affaires Juridiques

## Séance du COMITE SYNDICAL

**Lundi 05 mai 2025**

18 h 30

en visio-conférence

### ORDRE DU JOUR

- Désignation du/de la secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2025 ;
- Rendu compte des décisions du Président prises par délégation du Comité syndical en application des délibérations n°2024-07 du 23.01.24, n°2024-21 du 05/03/24, et n°2024-56 du 18/06/24 adoptées en référence aux articles L5211-9 et L5211-10 du CGCT.

### RAPPORTS SOUMIS A DELIBERATION :

- **ADMINISTRATION GENERALE :**

1. Compléments à la Délibération n° 2024-07 du 23 janvier 2024, modifiée, portant délégation du Comité Syndical au Président.
2. Unité de production liquides et semi-liquides bio en circuit court – Création d'une SEML
3. Création d'une offre de services du Groupement de commandes dénommé Synergies Communes.

- **RESSOURCES HUMAINES :**

4. Note Explicative de Synthèse commune : Modification de l'organigramme et Actualisation du Tableau des emplois permanents.
5. Création de quinze emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité -Article L. 332-23 2° du Code général de la fonction publique

- **FINANCES :**

6. Note Explicative de Synthèse commune : Approbation de la Convention d'avance en Compte Courant d'Associés au profit de la SEML SEMELOG ; et Décision Modificative n°2 de l'exercice 2025.